



www.ecdcam.org

Early Childhood Development Cameroon

Réseau National pour le Développement de la Petite Enfance

Plan Financier 2025-2030

Transparence-Bonne Gouvernance-Financement créatif

1. ECD Cameroon, qui sommes-nous ?

ECD Cameroon, est un réseau national, non-gouvernemental, apolitique, à but non lucratif et sans affiliations religieuses dont le but est de promouvoir le Développement Holistique de Qualité de la Petite Enfance (Enfant de la naissance à 08ans). ECD Cameroon est créé le 20 novembre 2012 à l'initiative de Candide Mawussi Koutodjo, fondateur de l'association Œuvre Agbetsi international. ECD Cameroon est enregistré en tant qu'association conformément à la loi du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association au Cameroun. Récépissé de déclaration N°00000180/RDA/J06/BAPP du 13 février 2014. Peuvent être membres d'ECD Cameroon, les entités (association, ONG, école, club et groupe à vocation éducative, centre éducatif, centre de formation, centre de recherches) et les individus (toute personne désireuse de promouvoir le Développement Holistique de la Petite Enfance).

La vision d'ECD CAMEROON est celle où le développement holistique de la Petite Enfance est jugé important et prioritaire parce qu'il constitue la fondation du développement humain.

ECD CAMEROON a pour objectif de promouvoir et d'accompagner les initiatives de développement holistique de qualité de la Petite Enfance par les moyens de l'éducation pour l'éclosion effective du potentiel physique, intellectuel, affectif, social, moral et créatif des enfants.

ECD Cameroon a pour mandat de susciter la réflexion concernant les stratégies et moyens novateurs susceptibles d'améliorer le Développement Holistique de Qualité de la Petite Enfance.

Les moyens d'actions d'ECD Cameroon sont la sensibilisation-Formation, le Plaidoyer, les Recherches et publications, les Distinctions honorifiques et scientifiques, la promotion du Label DPE.

Les publics cibles d'ECD Cameroon sont : les enfants de la naissance à 08 ans, les parents, les enseignants, les éducateurs, le gouvernement et autorités administratives, traditionnelles et religieuses, les spécialistes et chercheurs.

Les principes directeurs d'ECD Cameroon sont

- **Adhésion libre** : toute entité ou individu adhère au Réseau. La liberté d'adhésion suppose aussi la liberté de quitter le Réseau.
- **Faire ensemble** : Tout membre adhère au Réseau pour faire ensemble avec d'autres membres. Faire ensemble suppose le respect de l'intérêt commun en même temps que le respect des diversités et des opinions plurielles.
- **Conviction première** : Tout membre adhère au Réseau parce qu'il est convaincu qu'un bon départ dans la vie du jeune enfant dépend de son développement intégral c'est-à-dire, physique, moral, intellectuel et socio affectif.
- **Travail assidu et consciencieux** : Tout membre se doit de travailler pour l'atteinte des objectifs du réseau.

2. Charte de bonne gouvernance et de transparence d'ECD Cameroon

1. Réseau des entités et des individus désireux de promouvoir le Développement de Qualité de la Petite Enfance

ECD Cameroon, est un réseau national, non-gouvernemental, apolitique, à but non lucratif et sans affiliations religieuses *des entités (association, ONG, école, club et groupe à vocation éducative, centre éducatif, centre de formation, centre de recherches) et les individus*, dont le but est de promouvoir le Développement Holistique de Qualité de la Petite Enfance.

2. Des statuts et règlements forts pour un travail associatif efficace et efficient

Les lois d'ECD Cameroon encouragent le respect de la hiérarchie, la collaboration et le travail bien fait. Elles excluent la dispute du pouvoir, le manque de démocratie, le désordre organisationnel.

3. Présidence rotative

Le membre d'ECD Cameroon qui le désire peut faire campagne pour accéder au poste de Président (e). Les Statuts d'ECD Cameroon exigent que le poste soit rotatif entre les Présidents des entités et les individus membres.

4. Comptabilité simple mais exigeante

Les entrées et les sorties en cash de même que les contributions en nature et en services sont régulièrement consignées dans un registre. Les pièces comptables sont conservées en modes comptable et digitale. Les registres de comptabilité peuvent être consultés par les membres.

5. Formations initiale et continue, la force d'ECD Cameroon

Les formations initiales et continues régulières sur le Développement Holistique de Qualité de la Petite Enfance et sur d'autres thématiques relatifs à la Petite Enfance permettent à chaque membre de se construire des ressources intellectuelles et pédagogiques pour la vie.

6. Production des rapports annuels, des rapports d'activités et des rapports financiers

ECD Cameroon produit des rapports annuels, des rapports d'activités et des rapports financiers. Ces documents peuvent être consultés par les membres, les amis et partenaires d'ECD Cameroon.

3. Résumé du Plan Financier

Le Plan Stratégique 2025-2030 d'ECD Cameroon retient 10 axes prioritaires pour la promotion du Développement Holistique de Qualité de la Petite Enfance. Il présente comment le Réseau entend mobiliser des ressources financières pour réaliser les objectifs fixés durant cette période. Les 10 axes prioritaires sont :

PRIORITE 1 : Construire un réseau démocratique, fort et transparent.

PRIORITE 2 : Vulgariser l'Ecole Des Parents.

PRIORITE 3 : Former des professionnels de la petite enfance.

PRIORITE 4 : Promouvoir la qualité de l'éducation préscolaire et du niveau 1 du primaire qui concerne la petite enfance.

PRIORITE 5 : Vulgariser les techniques éducatives (non médicales) de détection précoce des difficultés et des troubles dès la naissance jusqu'à 3 ans.

PRIORITE 6 : Initier et encourager des recherches scientifiques sur les problématiques du Développement de la Petite Enfance (DPE).

PRIORITE 7 : Construire des partenariats avec les institutions nationales et internationales pour promouvoir ensemble le DPE.

PRIORITE 8 : Développer et implémenter des plaidoyers forts sur le DPE.

PRIORITE 9 : Développer notre visibilité digitale.

PRIORITE 10 : Développer un financement créatif.

Il s'agira de mobiliser les entrées traditionnelles et de nouveaux financements créatifs pour financer nos activités. Pour garantir une mise à exécution efficace du Plan financier, ECD Cameroon doit veiller à ce que le fonctionnement de la structure soit efficace et efficient. Au cours de la première année du Plan financier, le Secrétariat élaborera des stratégies pour diversifier sa base de revenus et de construire un modèle financier durable dans une perspective à long terme.

Pour 2025-2030, le total des entrées et des dépenses par an est estimé à 34022,95 US Dollars soit une hausse de 10% comparé aux années antérieures. Le total des entrées et dépenses pour les 05 ans est estimé à 170114,75 US Dollars. Il est à souligner que les entrées d'ECD Cameroon sont constituées des contributions en cash, en nature, en matériel et en services par les membres, en donations par les amis et sponsors, et en vente des produits et services ECD Cameroon.

Tableau 1 : Estimation des prévisions des entrées et dépenses en US Dollars pour 05 ans

Revenus		
Total entrées par an	Total entrées pour 05 ans	Remarques
34022,95	170114,75	Le total des revenus pour 05 ans est la somme des revenus par an. Il est à noter qu'un travail efficace et efficient fait durant la première année augmente les revenus durant la deuxième année.
Dépenses		
Total dépenses par an	Total dépenses pour 05 ans	Remarques
34022,95	170114,75	L'augmentation des revenus durant la deuxième année augmentera par conséquent les dépenses.

4. Contexte de financement des associations locales à but non lucratif au Cameroun

Le réseau ECD Cameroon travaille depuis 2012 dans un contexte peu favorable aux associations locales à but non lucratif. L'absence d'une politique nationale de soutien aux associations locales à but non lucratif au Cameroun ne permet pas un accès aux différentes sources de financement : les subventions de l'Etat, les subventions des collectivités territoriales, les financements des mécènes (entreprises) et des personnes de bonne volonté, les financements à travers de petits projets des organismes internationaux implantés au Cameroun, les socio-financements.

Il existe au Cameroun des associations sérieuses, qui ne sont pas des « fabrications de circonstances pour encaisser des fonds » mais des travailleuses sur le terrain avec des résultats probants qui se voient et n'ont pas besoin d'être démontrés. Cependant, la majorité des associations locales fonctionnent avec des cotisations des membres uniquement. Il y a peu ou pas de subventions publiques et privées. Les raisons sont diverses : - le budget de l'État est limité, le financement public est souvent prioritairement orienté vers les secteurs comme la santé, l'éducation ou les infrastructures, peu de fonds sont alloués aux associations, surtout celles de petite taille ou communautaires ; - les mairies ou collectivités territoriales ne développent pas des fonds spécifiques pour soutenir les associations, le soutien reste ponctuel, souvent à l'occasion d'événements visibles une fois par an ; - les organisations internationales du système des Nations Unies et les organisations internationales de droit, au lieu d'être des partenaires qui soutiennent le gouvernement et les associations locales sur le terrain, sont devenues des prestataires de services qui participent à la rédaction des projets nationaux d'éducation et de développement, elles reçoivent les fonds et exécutent les projets elles-mêmes avec très peu de participation des associations locales à but non lucratif.

Il faut noter que le Cameroun s'est doté de la loi du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association. Cette loi permet d'encadrer la liberté d'exercer des associations à but non lucratif. Les associations à but non lucratif bénéficient de certaines exonérations fiscales, notamment :

- Exonération de la contribution de patente.
- Exonération de l'impôt sur les sociétés.
- Exonération de la taxe sur la propriété foncière pour les immeubles à usage non lucratif.
- Exonération des précomptes sur les achats effectués.
- Exonération de la contribution patronale au Crédit Foncier et au Fonds National de l'Emploi.

Les autorités étatiques et du secteur privé reprochent souvent aux associations locales à but non lucratif le manque de structuration et de transparence. Pour les autorités étatiques et privées, beaucoup d'association ne remplit pas les critères de recevabilité de financement (statut non à jour, absence de rapports annuels, absence de rapports financiers, absence de procédures administratives et financières, compte bancaire non à jour, insuffisance de démocratie au niveau du leadership, absence de siège social, etc.). Un cercle vicieux s'est installé, il est demandé aux associations locales à but non lucratif d'avoir de l'argent pour être correct et aux normes mais les associations n'ont pas cet argent et ne peuvent pas être aux normes. Un exemple : une association doit payer l'agios de 17,50 USD par mois pour entretenir son compte bancaire.

Pour les associations locales à but non lucratif qui ont un siège social, les cotisations des membres ne suffisent pas pour payer le loyer, le personnel et des prestations bancaires. La conséquence c'est l'accumulation des agios et le fonds d'un petit projet peut être englouti. Les associations à

but non lucratif sont obligées de changer à chaque fois d'institution bancaire pour fuir de payer une somme énorme pour les agios. Le cercle vertueux c'est d'aider en formation et en financement les associations locales à but non lucratif qui se démarquent (et il en y a plusieurs) à bien se structurer. Il y a une réalité incontestable, les associations locales à but non lucratif dans les autres pays qui sont devenues des entités de référence ne se sont pas développées en un jour et ne fabriquent pas de l'argent. Elles ont débuté petit et avec peu de ressources, elles se sont progressivement construites une fondation solide en structuration et en bonne gouvernance avec des aides financières publiques et privées. Les autorités publiques et privées ne peuvent pas continuer de dire que les associations locales à but non lucratif ne remplissent pas les critères de recevabilité de financement quand elles-mêmes ne peuvent pas remplir les conditions pour aider à bâtir les fondations des associations méritantes.

La conséquence de cette situation au niveau locale et du pays est dramatique : -la dépendance aux financements étrangers, la majorité des fonds disponibles viennent d'organisations internationales, d'ambassades ou d'ONG étrangères ; cela crée une dépendance externe et fragilise la durabilité. -Le développement des communautés ne se construit pas de l'intérieur avec des fonds financiers endogènes mais des avec des fonds extérieurs ; l'individu au niveau local ne comprend pas ce que c'est que donner pour une bonne cause.

Pour améliorer le financement des associations locales à but non lucratif au Cameroun, il est important de prendre des mesures nécessaires :

- Moderniser le cadre légal pour renforcer la gouvernance et la transparence (L'actualisation du cadre législatif encadrant les associations, datant de 1990, peut aider à instaurer des procédures démocratiques transparentes et clarifier et renforcer les obligations comptables et fiscales). Il faut souligner que le gouvernement camerounais a renforcé les exigences de transparence financière pour les associations et ONG afin de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Les organisations doivent désormais soumettre annuellement des rapports détaillés incluant l'origine des fonds, l'identité des donateurs et les justificatifs des dépenses. Le non-respect de ces obligations peut entraîner la suspension des activités de l'organisation.
- Publier la liste des associations à but non lucratif qui travaillent (Les associations qui ont un statut qui promeut la démocratie, qui sont légalisées, qui ont un siège physique, des rapports annuels, des rapports financiers, des procédures administratives et financières, un compte bancaire à jour).
- Créer un fonds de dotation dédié au secteur associatif pour octroyer des subventions annuelles.
- Encourager les partenariats avec des entreprises mécènes en offrant des avantages fiscaux.
- Organiser des conférences régionales pour établir un état des lieux des besoins de financement et coordonner les interventions des bailleurs publics et privés.

5. Développer un financement créatif pour ECD Cameroon

Forces et faiblesses d'ECD Cameroon en matière des ressources financières

Tableau 2 : Tableau comparatif des forces et faiblesses d'ECD Cameroon

Forces d'ECD Cameroon	Faiblesses d'ECD Cameroon
<p>Gestion démocratique du pouvoir : la fonction du Président du Réseau est rotative chaque 02 ans, ce qui assure une bonne gouvernance. ECD Cameroon dispose d'un statut fort avec un Conseil d'Administration qui est l'organe suprême de décision en cas de conflits ou de désordre constaté.</p>	<p>Faible utilisation des services bancaires : les cotisations des membres et les revenus des formations passent souvent de la réception à l'utilisation.</p>
<p>Capacité à mobiliser des ressources financières locales à travers notre travail, surtout à travers des activités de formation : les formations constituent notre première source de financement. Nos thèmes de formation et nos approches méthodologiques de formation sont innovants et répondent aux besoins des apprenants. Les cotisations des membres sont régulières en cash, en temps et en matériel.</p>	
<p>Capacité à mobiliser des ressources financières étrangères à travers la participation aux appels aux projets nationaux et internationaux : ECD Cameroon implémente des projets avec des financements autres que ses ressources financières locales.</p>	<p>Manque de ressource financière pour engager un comptable : un comptable à temps partiel ou à temps plein serait l'idéal mais le réseau n'a pas les moyens financiers. La comptabilité est faite par la trésorière et des membres volontaires.</p>
<p>Les fonds pour les activités sont utilisés pour les activités : ECD Cameroon a développé la tradition d'utiliser les fonds pour les activités pour lesquelles les fonds ont été destinés. Les résultats sont palpables, mesurables et appréciés des cotisants et des donateurs.</p>	
<p>ECD Cameroon promeut le Développement Holistique de Qualité de la Petite Enfance. Les membres jouissent d'une très haute technicité en ce qui concerne les formations des intervenants (Gouvernement, cadre du secteur privé, parents, enseignants, encadreurs...). ECD Cameroon ne manque pas d'activités et de petits projets à réaliser au niveau local.</p>	<p>Financement direct des activités par les membres : pour une activité donnée, un membre décide de financer en cash et/ou en matériel. Il/Elle le fait sans d'abord déposer la ressource auprès de la trésorière. Pour ECD Cameroon, il faut réussir chaque activité ; la difficulté est de faire changer les mentalités.</p>
<p>Capacité de mobilisation de ressources humaines : les membres d'ECD Cameroon sont des entités (associations, écoles, centres de formations, clubs...) et des individus. Pour une</p>	

activité ou un travail administratif, ECD Cameroon est capable de mobiliser de la ressource humaine, volontaires non rémunérés.	
ECD Cameroon dispose d'une comptabilité : La comptabilité d'ECD Cameroon est faite de manière basique en recettes et en dépenses. Chaque activité a un budget en dépenses cash et en provision de la ressource humaine et du matériel.	Les finances du réseau ne permettent pas de recruter un personnel permanent : les financements d'ECD Cameroon proviennent essentiellement des cotisations des membres, des paiements des formations, des donateurs (individus locaux) et parfois des fonds provenant des projets exécutés. Les finances d'ECD Cameroon ne permettent pas d'employer du personnel permanent rémunéré.
Documents associatifs à jour : ECD Cameroon a tous les documents financiers et autres à jour. ECD Cameroon a un compte bancaire avec une procédure pour les retraits.	
ECD Cameroon dispose d'un siège social physique : ECD Cameroon est initié par l'association Agbetsi Cameroun. ECD Cameroon est logé au siège d'Agbetsi sis Ahala, Rue 8.734 Yaoundé 3, camp tunisien château.	

6. Budget prévisionnel

6.1. Estimation des ressources financières attendues (Entrées) en US Dollars par an

Tableau 3 : Tableau des sources des entrées par an

Source	Montant	Remarques
1. Cotisations des Membres Fondateurs (Cotisations réglementaires et spécifiques)	5229, 95	Chaque Membre Fondateur cotise 17,50 USD (10.000F CFA) par mois ce qui représente la cotisation réglementaire. A chaque fois que le Réseau a un besoin important ou se trouve en difficulté, le Membre Fondateur a l'obligation de contribuer financièrement. La première source de revenus du Réseau c'est la cotisation régulière (chaque mois) et spécifique des Membres Fondateurs.
2. Cotisations réglementaires des membres en cash	1745	Le montant réglementaire c'est 8,75 USD (5000F) par mois. Cependant chacun peut définir selon ses moyens le montant à cotiser pour le fonctionnement et les activités d'ECD Cameroon. Il y a une différence entre un Membre Fondateur et un Membre.
3. Cotisations des membres en cash pour activités spécifiques	3490	ECD Cameroon a des activités planifiées définies dans un Plan d'Action Annuel. Les activités spécifiques sont des activités ponctuelles qui surgissent au cours de l'année selon l'actualité et le contexte

		national et/international. Chaque membre cotise pour les activités ponctuelles non planifiées dans le Plan d'Action Annuel.
4. Contributions des membres en matériels et services	6980	Beaucoup de membres contribue en matériel (offre de transport, prêt gratuit de sonorisation, projecteur par exemple) et temps de service au siège du Réseau.
5. Formations	6980	Les formations en Développement de la Petite Enfance pour divers publics cibles (parents, enseignants, autorités, chercheurs) constituent une source de revenus importante pour ECD Cameroon.
6. Ventes des produits d'ECD Cameroon	1745	ECD Cameroon produit et vend des supports de formations, des CD, des créativités pour le processus de lecture et d'écriture, des jeux pour enfants...
7. Produits du « Commerce Associatif » dans le respect de la loi pour rechercher des fonds pour les activités	2618	ECD Cameroon a des stratégies de recherche de fonds, exemple acheter un produit en gros et détailler entre les membres. Le petit bénéfice permet de faire fonctionner le Réseau.
8. Donations locales en cash, matériels et services	5235	ECD Cameroon a des stratégies pour faire contribuer en cash et/ou en matériel des sponsors et personnalités locales. Exemple : demander à une personne influente d'être le Parrain/Marraine d'une activité.
9. Projets	-----	ECD Cameroon participe aux appels à projets nationaux et internationaux
10. Prêts financiers	-----	Selon les projets internes
11. Subvention (Etat, Mairie, Bailleur)	-----	
Total sans les projets et prêts financiers	34022,95	

6.2. Estimation des prévisions des dépenses (Sorties) en US Dollars par an

Tableau 4 : Tableau des rubriques des dépenses par an

Rubrique	Détail	Montant
1. Fonctionnement	-Location ou sous location (Loyer) -Electricité et eau -Internet et téléphone -Transports divers -Personnel -Maintenance des appareils	10471

	-Achat des appareils (Exemple : ordinateurs, imprimantes...) -Location des appareils (Exemple : projecteur) -Fournitures de bureau -Missions/ Représentation -Production d'outils d'information et de plaidoyer -Autres frais (Hébergement site web, impôts, imprévus)	
2. Programmes (Activités)	-Formations -Implémentation des activités et projets -Production, correction et validation des rapports -Païement des frais techniques	23551,95
3. Investissement	-Publications -Autres produits associatifs -Activités commerciales dont les bénéfiques sont utilisés pour le fonctionnement et les programmes du Réseau	Selon les opportunités et le contexte.
4. Remboursement de prêts	Selon le montant des emprunts	
Total fonctionnement et programmes sans les prêts	34022,95	

6.3. Estimation des prévisions des entrées et dépenses en US Dollars pour 05 ans

Tableau 5 : Tableau des entrées et dépenses pour 2025-2030

Revenus		
Total entrées par an	Total entrées pour 05 ans	Remarques
34022,95	170114,75	Le total des revenus pour 05 ans est la somme des revenus par an. Il est à noter qu'un travail efficace et efficient fait durant la première année augmente les revenus durant la deuxième année.
Dépenses		
Total dépenses par an	Total dépenses pour 05 ans	Remarques
34022,95	170114,75	L'augmentation des revenus durant la deuxième année augmentera par conséquent les dépenses.

7. Suivi et évaluation

Afin d'assurer le suivi efficace du plan financier d'ECD Cameroon, la direction s'engage à respecter la tenue d'une comptabilité simple mais rigoureuse (enregistrer toutes les actions comptables dans un registre et conserver les pièces justificatives en mode physique et digitale). Les outils comptables simples seront utilisés (Tableaux Excel de suivi financier, graphiques de recettes/dépenses, tableaux de trésorerie). Le suivi budgétaire consistera à comparer chaque mois les dépenses réelles au budget prévu et identifier les écarts (dépassement ou sous-utilisation) et en analyser les causes. Les rapports financiers périodiques seront faits et mise à disposition des membres, des amis, des sponsors et des partenaires. ECD Cameroon garantit un contrôle interne de ses finances c'est-à-dire des vérifications internes régulières ou audits internes. ECD Cameroon n'a pas les moyens d'engager un audit externe. ECD Cameroon forme et encourage ses membres à s'informer sur l'état des finances afin de favoriser la transparence et la confiance.

8. Adresse

ECD Cameroon S/C



Œuvre Agbetsi International

Siège Social : Ahala, Villa Agbetsi, camp tunisien château, Yaoundé, Rue 8.734

WhatsApp 650013337 / Tél. 694504523

Mél. contact@ecdcam.org

www.ecdcam.org

Agbetsi International

WhatsApp 650013337 / Tél. 694504523

Mél. contact@agbetsi.org

www.agbetsi.org